

CONCOURS EXTERNE

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLOME

Ce document, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après, doit impérativement être fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme, **au plus tard le 5 août 2021, 23h59 (heure métropolitaine)**.

Toute demande d'équivalence incomplète ou imprécise sera rejetée, sans possibilité de nouvelle étude (cf.: liste des pièces à fournir).

NOM et prénom du candidat :
(nom d'usage et nom patronymique)

Né(e) le : **à** :

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTÉE :

CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Condition de diplômes normalement requise : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme au moins de niveau 3 (anciennement V : CAP, BEP, Brevet des collèges...).

❶ Le candidat a déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel les mêmes conditions de qualification sont requises ⁽¹⁾ :

OUI

NON

❷ Le candidat sollicite une équivalence de plein droit (diplôme(s) estimé(s) similaire(s) par leur niveau ou diplôme(s) étranger(s)) ⁽¹⁾ :

OUI

NON

❸ Le candidat sollicite une équivalence au titre d'un titre ou d'un diplôme immédiatement inférieur à celui ou ceux requis et justifie **d'au moins deux ans d'activités professionnelles** relevant de la même catégorie socio professionnelle ⁽¹⁾ :

OUI

NON

❹ Le candidat sollicite une équivalence au titre d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans relevant de la même catégorie socio professionnelle ⁽¹⁾ :

OUI

NON

Fait le :

Je soussigné(e) **certifie sur l'honneur l'authenticité des informations portées sur ce document** ⁽²⁾.

Signature :

(1) Cocher la case correspondante

(2) Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

**DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLOME
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES**

NOM et prénom du candidat :

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTÉE : CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS – SESSION 2021

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME

Les pièces ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme. Toute demande d'équivalence incomplète ou imprécise sera rejetée, sans possibilité de nouvelle étude.

① CANDIDATS AYANT BENEFICIE D'UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LE MEME CONCOURS OU POUR TOUT AUTRE CONCOURS POUR LEQUEL LA MEME CONDITION DE QUALIFICATION EST REQUISE

PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat

ET

- une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour le même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise.

② CANDIDATS SOLLICITANT UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME DE PLEIN DROIT (diplôme(s) similaire(s) ou étranger(s))

PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat

ET

- une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de même niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis,

OU

- une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis,

OU

- une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis,

OU

- une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel,

OU

- une copie du diplôme étranger accompagnée le cas échéant d'une traduction, en langue française, certifiée par un traducteur agréé ainsi que d'une attestation de comparaison établie par un service relevant de l'Éducation Nationale.

③ CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI OU CEUX REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,

ET

- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis,

ET

- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

ET

- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...),

ET

- si possible tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP, ...).

④ CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,

ET

- une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

OU

- tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur assermenté,

ET

- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut, ...),

ET

- si possible tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP, ...).